



PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge

Travaux été 2024 Prolongement du tram T7

JUVISY-SUR-ORGE, 12 JUIN 2024

www.tram7.fr



VOS INTERVENANTS CE SOIR

MAIRIE DE JUVISY-SUR-ORGE

- **Lamia BENSARSA-REDA**, Maire de Juvisy-sur-Orge

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS – Maître d’ouvrage

- **Arnaud CROLAIS**, Directeur des Infrastructures
- **Valentine GEMON**, Adjointe au chef de département Projets de Surface 2
- **Chloé HARDOUIN**, chargée de projets Tramway et BHNS
- **Thomas ACHTEREEKTE**, chargé de projets Tramway et BHNS

SETEC Organisation - Maîtrise d’ouvrage déléguée

- **Sabrina CHOUARFI**, directrice de mission
- **Luc RIMAURO**, chef de projets

Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) – EPT12

- **Alexis BASSIS**, Directeur du pôle Grands Travaux



AU PROGRAMME CE SOIR

INTRODUCTION

TEMPS 1 / POINT D'ETAPE SUR LES TRAVAUX : RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES

- TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- TRAVAUX CONCESSIONNAIRES

ECHANGE

TEMPS 2 / PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

- RÉFÉRÉ PRÉVENTIF
- COMMISSION DE RÈGLEMENT A L'AMIABLE
- COMMUNICATION & DIALOGUE DE PROXIMITÉ

ECHANGE

CONCLUSION



PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge



Lamia BENSARSA REDA
Maire de Juvisy-sur-Orge



PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge



Arnaud CROLAIS

Directeur des infrastructures



UN ENSEMBLE D'ACTEUR MOBILISÉS





T7

PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge



✓ Les **maitres d'ouvrages (MOA)** | Définition du projet et de ses conditions de mise en œuvre



TRAVAUX T7

INTERVENTION SUR RESEAUX CONCESSIONNAIRES

✓ Les **maitres d'œuvre (MOE)** | Conception technique du projet, suivi et surveillance du chantier



✓ Les **entreprises travaux** | Mise en œuvre des travaux

✓ **Concertation et dialogue de proximité**



En coordination avec les collectivités



1

**POINT D'ETAPE
SUR LES TRAVAUX**



LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES : DE QUOI S'AGIT-IL ?

➔ L'élargissement de la chaussée sur la RN7 et le remaniement des trottoirs et de la voirie sur les rues du centre-ville



➔ La déconstruction des différents passages souterrains qui jalonnent la Route Nationale n°7



➔ Les opérations de déconstruction de certains bâtiments





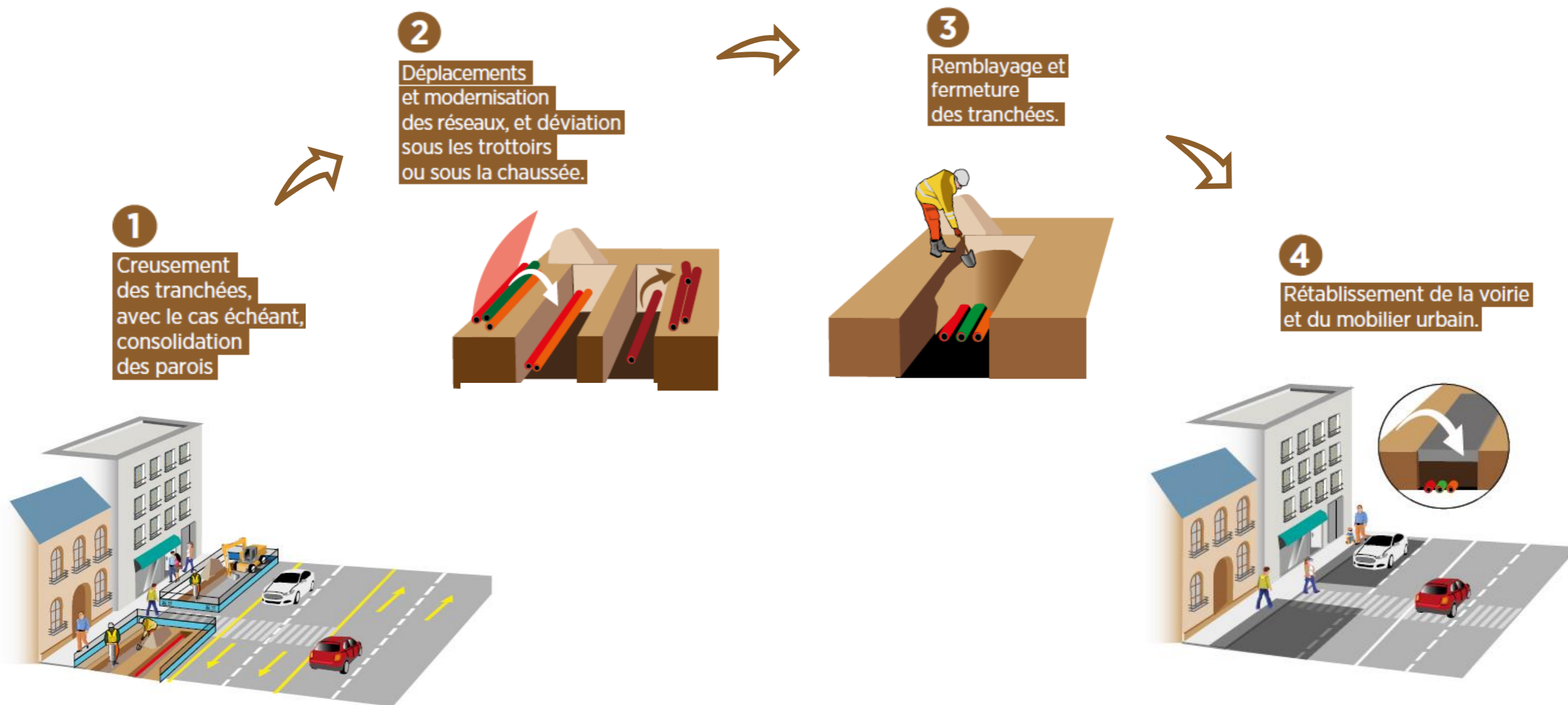
T7

PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge

LES TRAVAUX CONCESSIONNAIRES : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le **déplacement des réseaux** (gaz, électricité, télécommunication, eau, assainissement, ...) **hors de la future voie du tramway et ses aménagements**, cela facilitera les futures opérations de maintenance de ces réseaux





TRAVAUX PREPARATOIRES



TRAVAUX PREPARATOIRES – PASSAGES SOUTERRAINS RN7

Passage Flammarion



- **Précédemment**

Fin 2023 – Début 2024

Désamiantage du passage piéton souterrain Flammarion.

- **Autres travaux prévus en 2024**

Phase 1 (Bleu) - Juillet 2024

Déconstruction et comblement du passage côté Est.
Élargissements des voiries du côté Est de la chaussée.

Phase 2 (Rouge) - Août/Septembre 2024

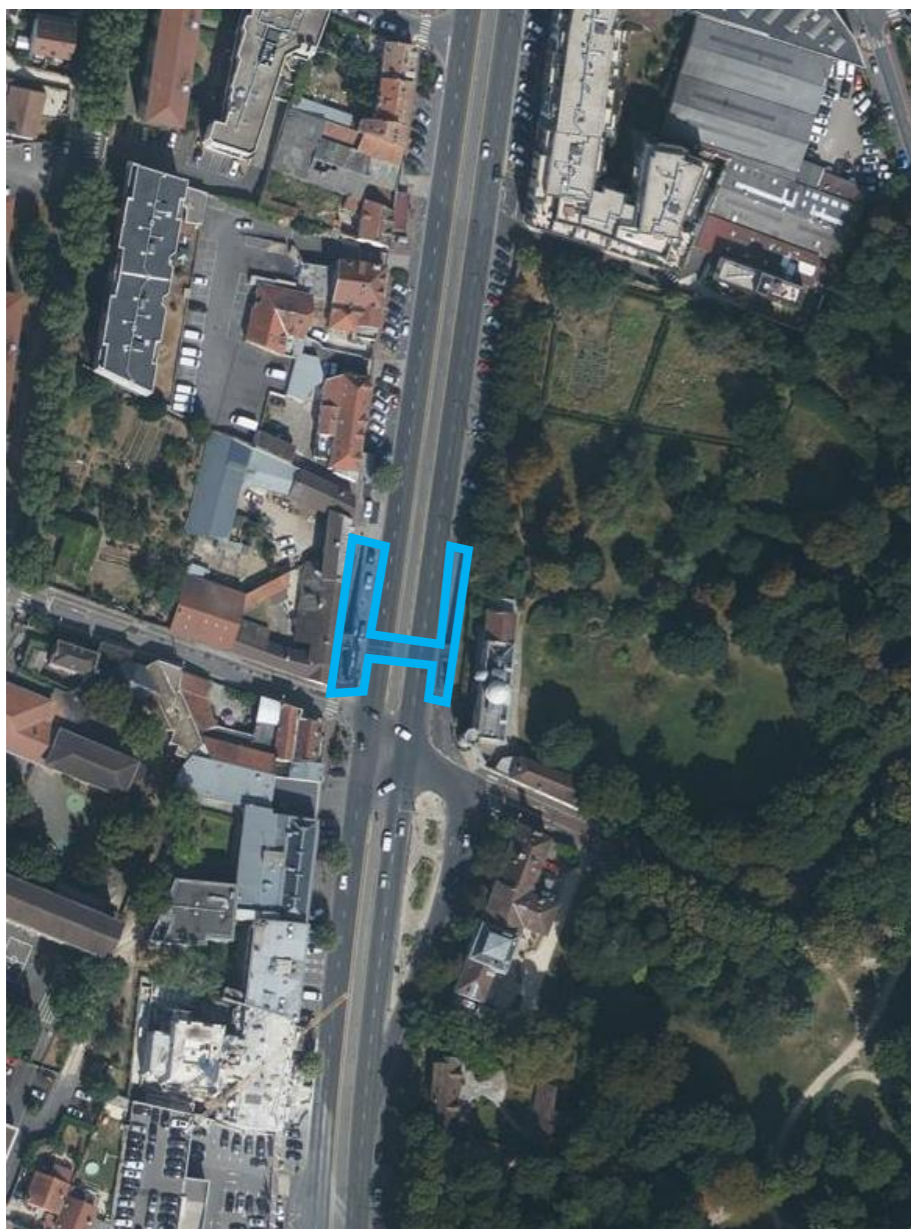
Déconstruction et comblement du passage côté Ouest.

Phase 3 (Jaune) - Septembre 2024

Déconstruction et comblement du passage au centre de la chaussée.

TRAVAUX PREPARATOIRES – PASSAGES SOUTERRAINS RN7

Passage Observatoire



- **Autres travaux prévus en 2024**

Phase 0 : Travaux indispensables à mener pour agir sur ce passage

Désamiantage du passage souterrain piéton sur une période de deux mois de travaux, avec un démarrage prévisionnel en août 2024

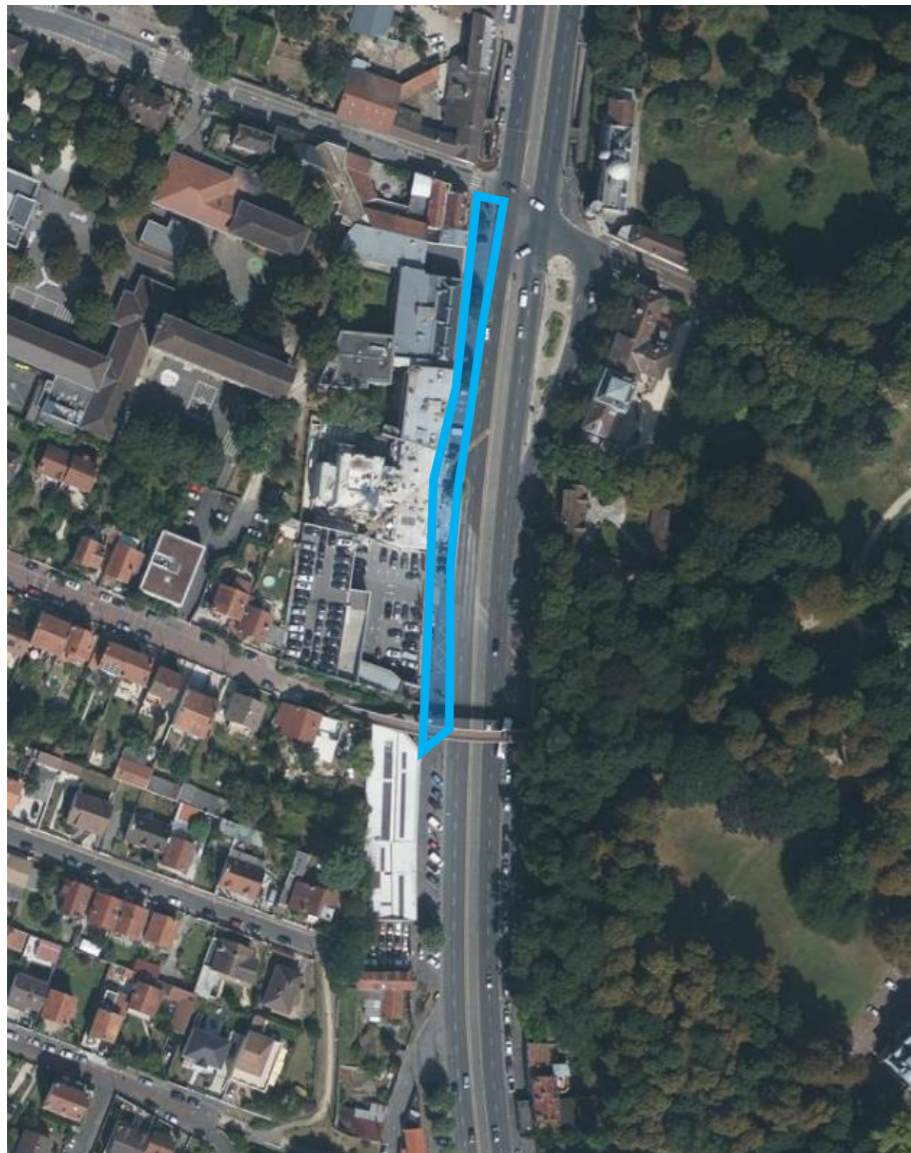


- **Prochaines étapes sur ce passage souterrain**

Phases 1 et 2

Démolition et comblement du passage côtés Est et Ouest.
Élargissement des voiries de la RN7 côtés Est et Ouest.

TRAVAUX PREPARATOIRES – ELARGISSEMENTS VOIRIES



- **Autres travaux prévus en 2024**

Juillet 2024

Élargissements des voiries du côté Ouest de la RN7 sur une durée prévisionnelle d'un mois, pour les futurs ouvrages et travaux de génie civil de la station Observatoire



TRAVAUX CONCESSIONNAIRES



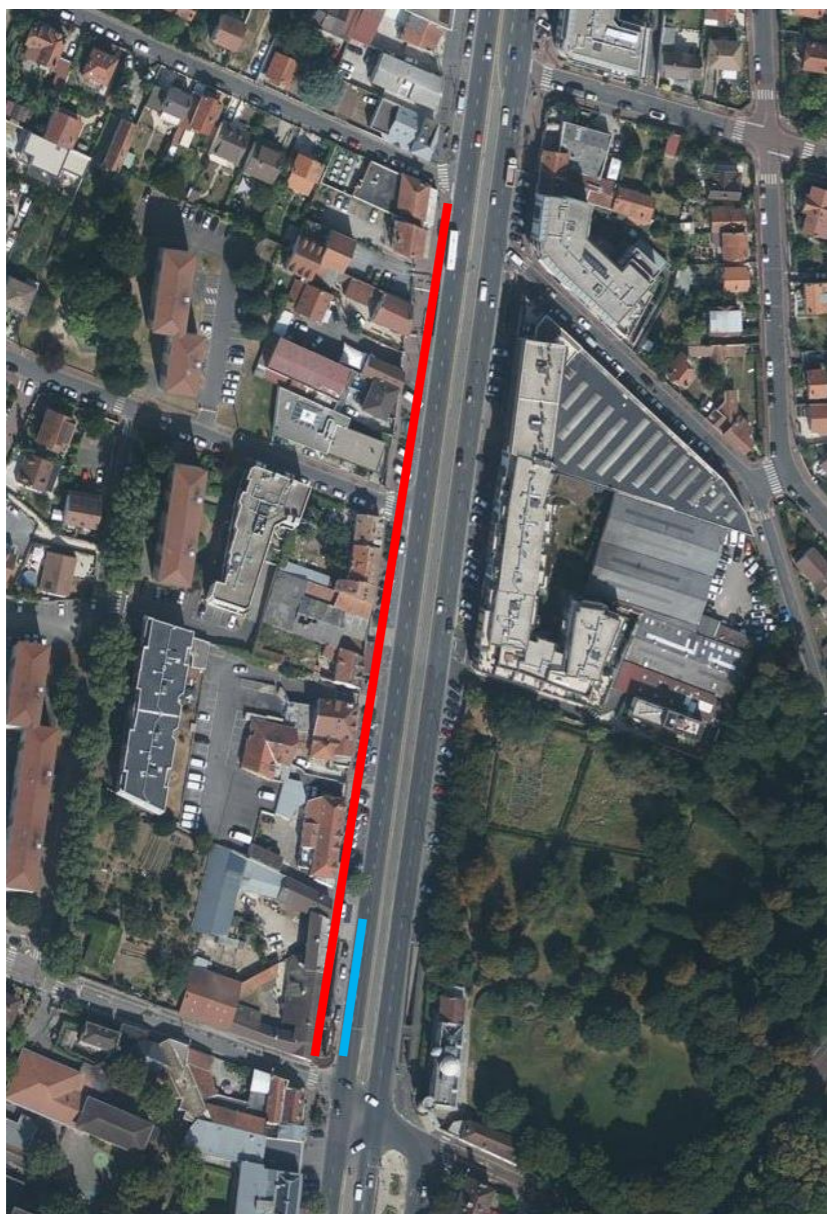
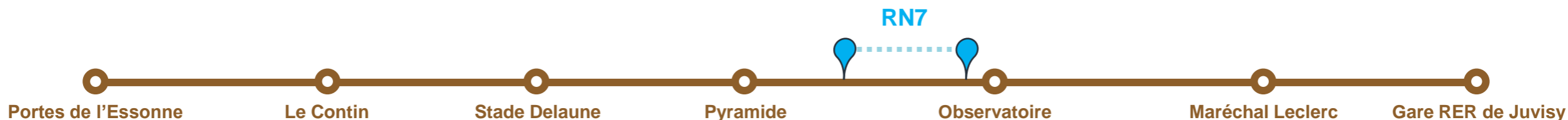


T7

PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge

TRAVAUX CONCESSIONNAIRES – ROUTE NATIONALE 7



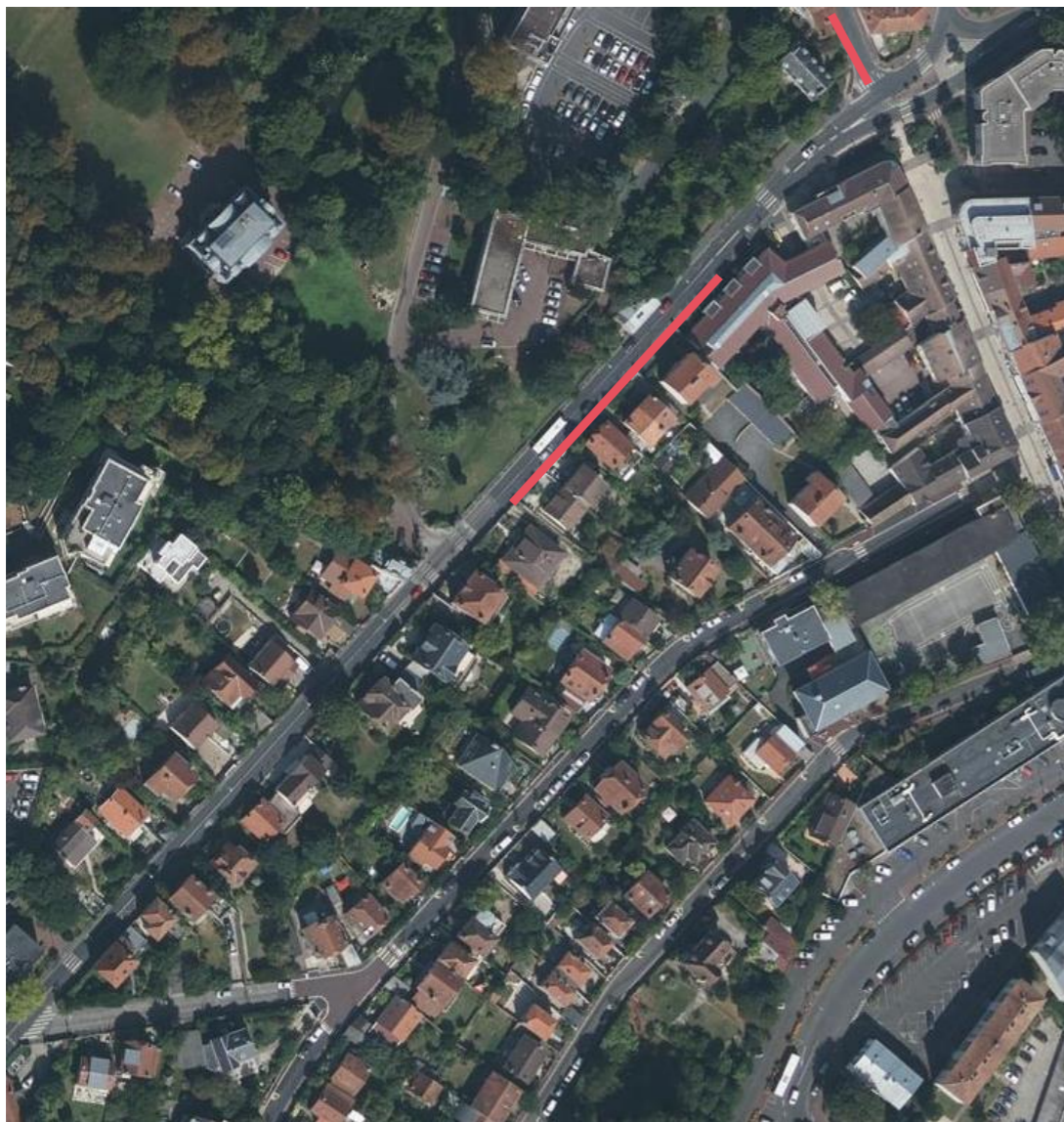
Travaux réalisés par l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT 12)

Déplacement de la canalisation d'eaux usées et suppression au niveau de la traversée actuelle au niveau de la rue Camille Flammarion, qui est en conflit avec la descente du tunnel du tramway

Déplacement de la canalisation d'eaux pluviales en amont de la rue Petit pour permettre la réalisation des ouvrages de génie civil de la station de tramway Observatoire

Travaux réalisés post travaux de désamiantage du passage souterrain Flammarion (dernier trimestre 2024).

TRAVAUX CONCESSIONNAIRES – RUE PIVER



Concessionnaires



Travaux

Première phase de travaux : Mai - Juin 24
déplacement d'eaux usées et pluviales
 Travaux ultérieurs rues Piver et Maréchal Juin à programmer

Déplacement des réseaux électriques,
 début Juin – début Juillet avec alternat

TRAVAUX CONCESSIONNAIRES – PLACE DU MARECHAL LECLERC



Concessionnaires



SYNDICAT DE L'ORGE



Travaux



Déplacement des réseaux fibre, finalisés fin juin 2024

Réalisation des travaux du « siphon », Juillet et Août 2024

Déplacement des réseaux électriques, en aout 2024

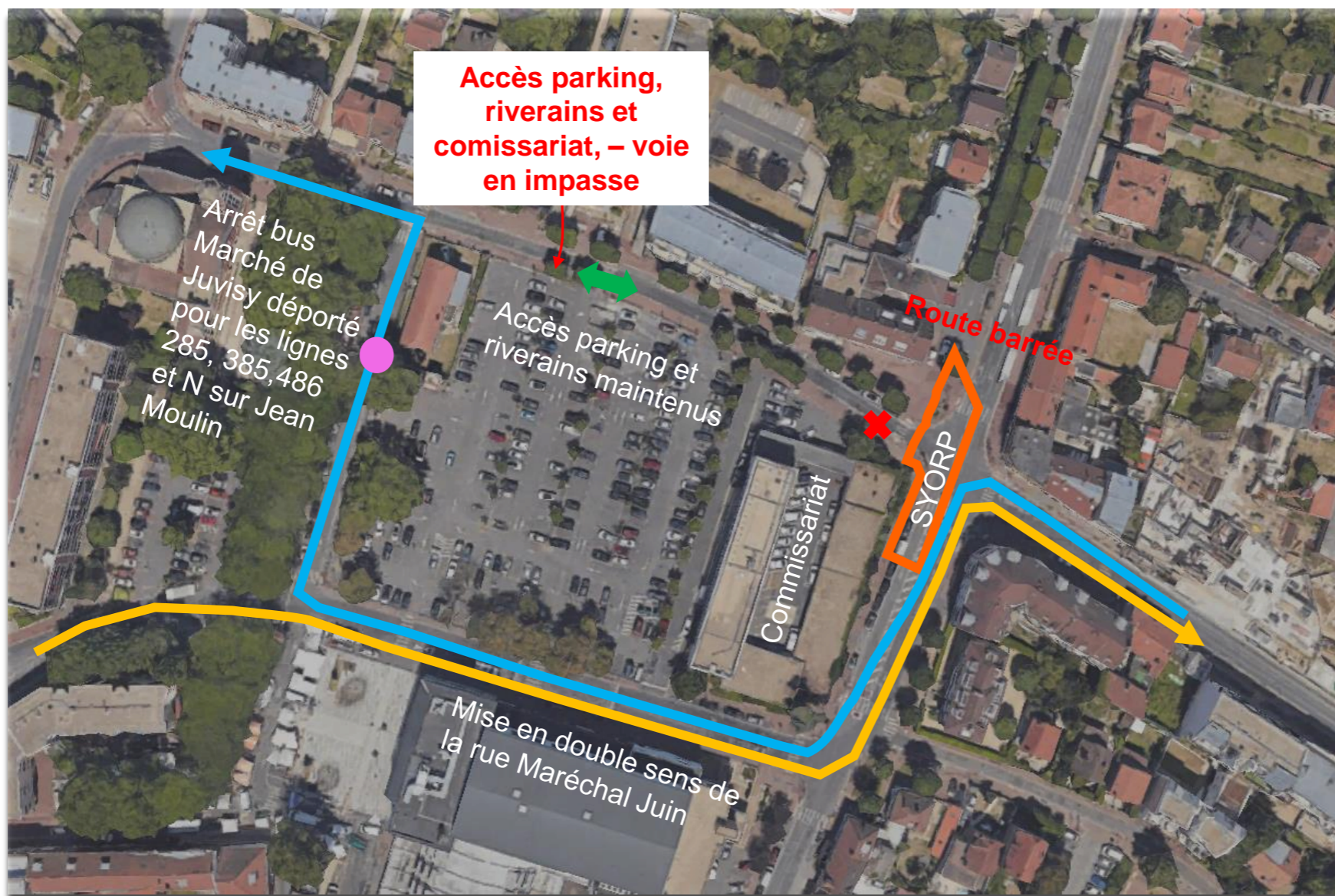


T7

PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge

TRAVAUX CONCESSIONNAIRES – PLACE DU MARECHAL LECLERC



Circulation routière

- Itinéraire de déviation
- Itinéraire habituel
- Route barrée
- Circulation interne possible
- Cheminements piétons intégralement maintenus



Temps d'échanges





2

**DISPOSITIFS
D'ACCOMPAGNEMENT**





Référé préventif



A quoi sert le référé préventif?



Le référé préventif est une procédure légale supervisée par un expert judiciaire indépendant qui permet d'anticiper et de prévenir les éventuels dommages causés par les travaux.

En cas de désordres constatés, cette procédure permet de déterminer la responsabilité de Île-de-France Mobilité et d'apporter les réponses matérielles ou financières nécessaires.

Comment se déroule la procédure ?



- **En amont des travaux** : Désignation d'un expert juridique et constats avant-travaux des immeubles et terrains qui bordent le projet (1 à deux mois avant)
- **En cours de chantier** : Réalisation de constats en cas d'apparition de désordres
- **A l'issue des travaux** : Production d'un rapport final d'expertise par l'Expert, remis au tribunal

Qui est l'expert ?



L'expert désigné par le tribunal administratif de Versailles est un professionnel reconnu dans le domaine du génie civil. Il est inscrit sur la liste des experts de la Cour d'appel de Paris, ce qui garantit son indépendance et son expertise. Ce processus de désignation vise à assurer une évaluation impartiale et rigoureuse des désordres potentiels. Par ailleurs, l'Expert a comme mission de valider les méthodologies de travaux afin de prévenir d'éventuels désordres.



Quels sont les critères pris en compte dans la définition du périmètre ?

- La proximité des bâtiments au chantier
- Les potentiels risques pour les bâtiments
- Les méthodologies de travaux employées
- Les études de terrain réalisées

Ce travail en étroite collaboration avec notre équipe de maîtrise d'œuvre a permis d'identifier un périmètre composé de **246 parcelles** à Juvisy.

Quelle est la logique de sélection des parcelles ?

- **Partie nord de la RN7 à Juvisy** : bâtiments à proximité immédiate des travaux du tramway
- **A proximité de la station enterrée et du parc** : périmètre élargi aux bâtiments n'étant pas à proximité immédiate des travaux. Le creusement des sections souterraines implique un périmètre d'influence plus important.
- **Dans le centre de Juvisy** : bâtiments le long du périmètre d'aménagements. Les méthodes de travaux n'impliquent pas de travaux de génie civil important





T7

PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge



Plan schématique du tracé et du périmètre de référent préventif

**T7**

PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge

Comment serais-je informé des visites de l'expert ?

- Par courrier recommandé, envoyé par l'expert

Que faire en cas de désordre dans le périmètre du référé préventif ?

- Prendre attache avec l'Expert qui se rendra sur place, en urgence si besoin, pour constater les désordres
- L'expert déterminera ensuite si la responsabilité d'Ile-de-France Mobilités est engagée

Serais-je dédommagé par Ile-de-France Mobilités si sa responsabilité est établie ?

Dans ce cas, Ile-de-France Mobilités apportera une réponse financière ou matérielle :

- Financement des travaux sur la base d'un devis par une autre entreprise de votre choix, après validation du devis par l'Expert.
- Réalisation des travaux de réparation par une entreprise désignée par Ile-de-France Mobilités

Pourquoi ne suis-je pas dans le périmètre ?

Cela signifie que l'expertise a démontré que votre parcelle se situe hors du périmètre d'influence des travaux, et ne présente donc pas de risque de désordre lié au projet.

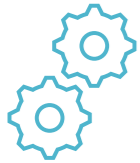


Commission de règlement amiable





COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE (CRA) A DESTINATION DES COMMERCANTS



Quel est son rôle ?

- Les travaux du T7, par leurs emprises et leurs modalités d'exécution, peuvent avoir des incidences sur l'activité des professionnels situés à proximité des chantiers.
- **La CRA instruit les demandes d'indemnisation présentées par les professionnels** qui sont implantés le long du tracé du prolongement du tram T7.
- Elle a pour objectif **d'anticiper et raccourcir les procédures auprès d'un tribunal, mais porte bien sur les mêmes préjudices qui auraient été réparés par juge administratif.**



Comment fonctionne-t-elle ?

- La CRA est une assemblée de membres. **Ils analysent les éléments techniques, juridiques et financiers de chaque dossier, votent, et émettent un avis.** Cet avis est transmis à Île-de-France Mobilités, qui s'appuie sur celui-ci pour prendre sa décision finale.
- **La commission est présidée par un magistrat** désigné par le tribunal administratif de Versailles.
- **La CRA est composée de représentants** du maître d'ouvrage (IDFM), des chambres professionnelles (CCI91, CMA IDF-91), des communes concernées, du département, et d'un expert-comptable conseil.



T7

PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge



D'un point de vue pratique

- La CRA **est déjà opérationnelle** et est déjà en mesure d'étudier des dossiers déposés par des professionnels
- **Le dossier de demande d'indemnisation est téléchargeable sur le site internet www.tramway-t7.fr** dans la rubrique « Je suis commerçant ou professionnel »
- **Pour toute question**, le secrétariat de la commission est à votre disposition

Une adresse postale

SETEC Organisation

Equipe projet du tram T7

Secrétariat de la commission de règlement amiable

Direction infrastructures et mobilités

Immeuble Central Seine

42-52, quai de la Rapée

CS71230

Paris Cedex 12

Une adresse mail

commission.reglement.t7@orga.setec.fr



Communication et dialogue de proximité

A decorative horizontal line consisting of a series of parallel blue diagonal stripes, slanted upwards from left to right, positioned below the main title.

DIFFÉRENTS OUTILS

PANNEAUTIQUE

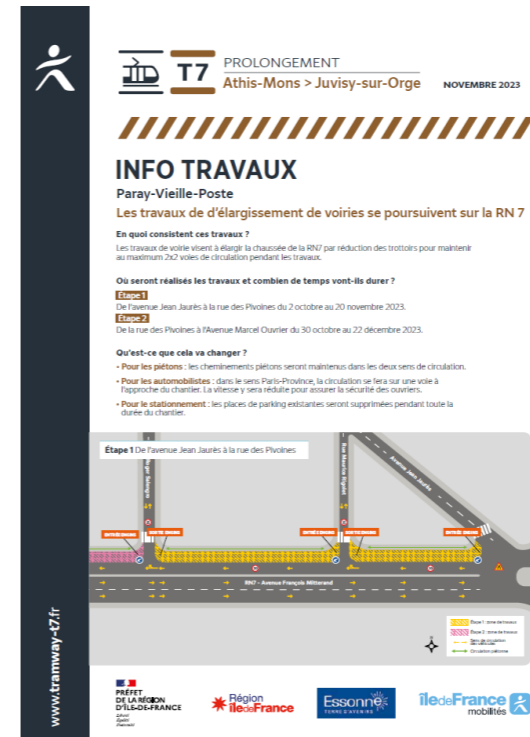
- 27 panneaux disposés sur les 3 communes

INFO TRAVAUX

- Plus de 20 publications depuis le début des travaux
- Diffusion auprès de 1 000 à 6 000 foyers et commerces, selon la zone de travaux, ainsi que par SMS aux personnes abonnées (via le site internet du projet)

LETTRE D'INFORMATION ET DEPLIANT

- 3 éditions de dépliant et de lettre d'information
- Diffusion auprès de 30 000 foyers
- Nouveau numéro à venir prochainement



INFO TRAVAUX
Paray-Vieille-Poste
Les travaux de d'élargissement de voiries se poursuivent sur la RN 7

En quoi consistent ces travaux ?
Les travaux de voirie visent à élargir la chaussée de la RN7 par réduction des trottoirs pour maintenir au maximum 2x2 voies de circulation pendant les travaux.

Où seront réalisés les travaux et combien de temps vont-ils durer ?
Étape 1 De l'avenue Jean Jaurès à la rue des Pivoines du 2 octobre au 20 novembre 2023.
Étape 2 De la rue des Pivoines à l'avenue Marcel Chauvet du 30 octobre au 22 décembre 2023.

Qu'est-ce que cela va changer ?

- Pour les piétons : les cheminements piétons seront maintenus dans les deux sens de circulation.
- Pour les automobilistes : dans le sens Paray-Vieille-Poste, la circulation se fera sur une voie à l'approche du chantier. La vitesse y sera réduite pour assurer la sécurité des usagers.
- Pour le stationnement : les places de parking estadiques seront supprimées pendant toute la durée du chantier.

www.tramway-t7.fr



Vos commerces restent ouverts durant les travaux du T7

www.tramway-t7.fr



De nouvelles étapes pour le prolongement du tram T7!

Dans chacun de ses projets, Ile-de-France Mobilités s'adapte aux territoires avec la volonté de préserver au mieux les équilibres, notamment environnementaux. Ces projets s'inscrivent dans un cadre réglementaire et prennent acte des évolutions de procédures au fur à mesure de leurs adaptations. Si le prolongement du tramway T7 a été déclaré d'utilité publique il y a 10 ans, une procédure complémentaire est aujourd'hui requise. Il s'agit de l'enquête publique dite « environnementale », car prévue et encadrée par le code de l'environnement. Cette enquête publique sera lancée dans la temporalité habituelle, à savoir après la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet, après la finalisation des études de conception, et à l'issue d'une période de 15 mois d'instruction du dossier par les services de l'État. Organisée du 2 octobre au 6 novembre, l'enquête publique environnementale vous permettra de vous informer et de formuler vos observations.

www.tramway-t7.fr



La suppression des passages souterrains sur la RN7

Depuis début 2023, les travaux concessionnaires et préparatoires ont démarré sur la RN7. Ces travaux sont essentiels à la préparation de l'arrivée du tramway qui transformera la RN7 en un boulevard urbain apaisé.

Le comblement des passages souterrain routiers et piétons démarre à l'été 2023 et constitue une nouvelle étape majeure de ces travaux préparatoires.

Place Belle Étoile, Athis-Mons
Intention & aménagement

www.tramway-t7.fr

UN AGENT À VOTRE ÉCOUTE

- **Rencontres régulières avec les commerçants et entreprises** (dont la dernière était ciblée pour les dossiers CRA)
- **Suivi du chantier**, veille de l'environnement proche et de la panneautique mise en place
- **Rencontres avec les riverains** des zones de chantier
- **Réponse aux sollicitations par mail et par téléphone**

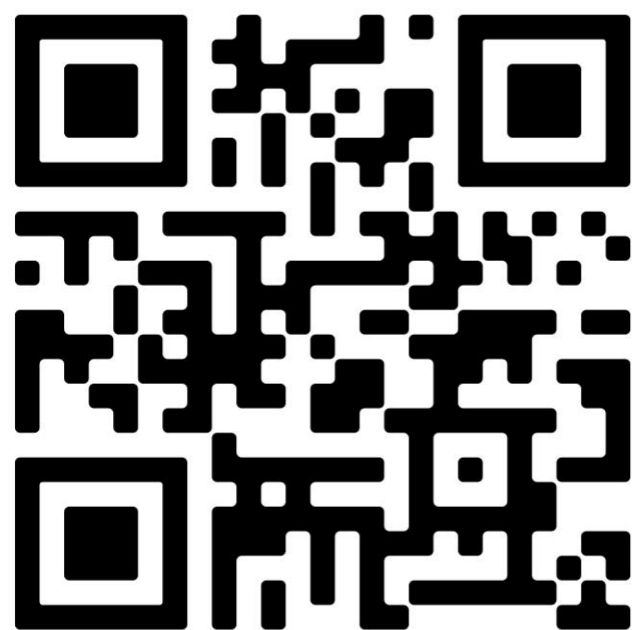
ACTIONS DE PROXIMITÉ

- **En réflexion :**
 - Rencontres – exposition commentée
 - Balade commentée sur le projet
 - Rencontres – permanences info travaux

En 2023, 146 sollicitations ont été reçues et traitées par nos équipes de communication et de proximité.



Rendez-vous sur le site tramway-t7.fr



**INSCRIVEZ-VOUS
ET RECEVEZ
LES INFOS TRAVAUX
PAR SMS !**



TEL :

06 21 63 93 67



Email :

contact@tramway-t7.fr



Temps d'échanges

